

VADE-MECUM Découverte professionnelle

option facultative 3 heures

<i>Rappel</i>	<i>2</i>
<i>I. Les points de passage obligés</i>	<i>4</i>
<i>II. Les ressources et points d'appui</i>	<i>11</i>

option 3h

Rappel

L'option facultative de découverte professionnelle propose aux élèves des classes de 3e du collège une approche du monde professionnel par une découverte des métiers, de l'environnement économique et social et des modalités de formation. Mise en place à la rentrée scolaire 2005 par une proportion importante de principaux et d'équipes pédagogiques, elle sera généralisée au mois de septembre prochain : déjà cette généralisation est effective dans plusieurs académies.

Il s'agit d'élargir et de compléter la culture générale des collégiens tout en leur permettant, le moment venu, d'opérer des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation ultérieur. Cette option ne s'adresse donc pas - c'est tout à fait essentiel - à un public spécifique mais doit être offerte à tout élève comme les autres options facultatives. Son évaluation est prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, au même titre que les autres options facultatives. L'équipe pédagogique de chaque collège met à cet égard en place une approche innovante.

L'option constitue un moment privilégié dans le cursus de formation pour offrir aux jeunes plusieurs opportunités :

- explorer leur environnement afin de découvrir la diversité des champs professionnels, des formes d'activité et des métiers associés ;
- construire ou conforter, de manière positive et raisonnée, un projet d'orientation et de formation prenant en compte leurs aspirations et leurs potentialités.

Une approche de la diversité des métiers et des voies qui y conduisent

Le choix d'un parcours de formation résulte en grande partie des représentations que l'élève se fait de lui-même et de son environnement socio-éducatif. Il est donc essentiel de permettre aux jeunes au cours du cycle d'orientation du collège de conforter, d'enrichir ou de faire évoluer leurs représentations des métiers, du monde du travail et des différentes voies de formation qui y conduisent.

L'option de découverte professionnelle s'inscrit résolument dans cet objectif en consacrant une part de son horaire à des situations pratiques et actives :

- des visites d'information ou des séquences d'observation en milieu professionnel,
- des stages dans des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, des établissements de l'enseignement supérieur,
- des rencontres avec des professionnels présentant leurs métiers et les voies de formation qui ont permis d'y accéder.

Ces situations pratiques et actives s'inscrivent dans une logique de partenariat que le collège établit avec différents acteurs qui permettent aux élèves de découvrir une large palette de métiers et de formations des secteurs secondaire et tertiaire - à tous niveaux de qualification - et de mettre en lumière les mutations qui les affectent.

Une progression annuelle s'appuyant sur un projet collectif

L'option de découverte professionnelle participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté. De la même manière qu'elle n'est pas un enseignement complémentaire de technologie, elle ne se substitue pas aux autres temps consacrés à la construction du projet d'orientation, aux séances et entretiens avec le professeur principal et avec le conseiller d'orientation psychologue. Elle est dispensée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire qui comprend également les professeurs documentalistes. Elle se fonde sur une progression annuelle qui s'appuie sur un projet collectif prenant en compte à la fois les projets des élèves et les objectifs de l'option. Dans le cadre des compétences visées par l'option, cette progression annuelle se fonde sur des activités qui, associées à des situations pratiques, portent de manière répétée sur :

- la recherche d'informations,
- la production de documents variés,
- la communication et l'échange.

Les technologies de l'information et de la communication occupent donc une place importante dans les activités proposées aux élèves, qui sont ainsi en mesure dans le cadre de l'option de mieux apprécier leur impact sur les activités professionnelles. L'option de découverte professionnelle contribue de la sorte à atteindre les objectifs du brevet informatique et internet.

C'est au troisième trimestre de cette année scolaire que les équipes pédagogiques présentent l'option de découverte professionnelle, trois heures aux élèves de 4e. Ce document a pour but de fournir à ces équipes un ensemble de repères et de ressources pour la mise en place d'une option qui sans nul doute constitue, une des principales innovations portant sur les enseignements dispensés dans le cadre de la scolarité obligatoire au collège.

I. Les points de passage obligés

Une information préalable aux élèves de 4e et aux familles est primordiale pour éviter l'idée d'une pré-orientation.

Il est important de signifier aux parents et aux élèves, qu'il s'agit bien d'une option d'enseignement général au même titre que les langues anciennes, étrangères ou régionales proposées en enseignement facultatif.

Plusieurs possibilités pour organiser une information :

- à destination des parents : réunion hors temps scolaire,
- à destination des élèves de 4e : présentation du contenu et des objectifs par les enseignants chargés de l'option qui peuvent être accompagnés d'élèves de 3e volontaires ayant suivi l'option, du professeur principal de la classe, éventuellement du principal et du conseiller d'orientation psychologue, lors d'une heure de vie de classe par exemple.

▲ **Écueil à éviter** : L'information ne peut être assurée que par les membres de l'équipe pédagogique chargés de l'option. Ils sont les mieux à même de la dispenser aux élèves et aux parents.

A. L'organisation pédagogique

1. Établissement d'une progression pédagogique annuelle

L'équipe pédagogique doit accorder une attention particulière à l'élaboration d'une progression annuelle s'appuyant sur un projet collectif prenant en compte à la fois les projets émergents des élèves et les objectifs assignés à l'option.

1.a. Organisation générale de la progression

La progression peut être déclinée en une succession de séquences de durée variable réparties sur l'année scolaire. On entend par séquence un ensemble de séances organisées autour de thèmes fédérateurs des activités proposées aux élèves. La complexité et la diversité du monde professionnel ainsi que les différents points de vue sous lesquels il est possible de l'étudier ne permettent pas dans le volume horaire attribué à l'option une approche exhaustive. On s'attachera néanmoins à choisir un ensemble de thèmes représentatifs de la diversité du monde professionnel. A titre d'exemple, l'axe du programme « Découverte des métiers et des activités professionnelles » peut être abordé à l'occasion de différents thèmes d'étude :

- découverte d'entreprises ou d'entités professionnelles locales : métiers de la poste, métiers de la banque, métiers de l'artisanat...
- découverte de champs professionnels : métiers du BTP, métiers de l'automobile, métiers de l'hôtellerie restauration, métiers de la santé...
- découverte d'un métier ou d'une famille de métiers : métiers de la maintenance, métiers de la vente, métiers de la production...

On s'attachera également à proposer des thèmes qui permettent d'explorer une variété suffisante de métiers et de champs professionnels pour prendre en compte :

- l'échelle des niveaux de qualification (niveau V, IV, III, ...)
- la variété des organisations : artisanat, industrie, grande distribution, services publics, associations...

La découverte des métiers peut être également conduite à partir des activités de l'entreprise de façon à faire émerger la pluralité de métiers concourant à une même activité (exemple : dans une activité de production on peut rencontrer des métiers aussi divers qu'un cariste, un comptable, un chef de projet...).

Chacune des séquences peut être organisée en trois étapes : une phase de découverte, une phase d'approfondissement et une phase de restitution et de mise en commun.

La phase de découverte est consacrée à une recherche d'informations et de données portant sur le parcours de découverte professionnelle associée à la séquence :

- analyse de documents, écrits, audiovisuels ou multimédias ;
- visites d'information ou séquences d'observation en milieu professionnel ou dans des établissements de formation au cours desquelles des informations précises doivent être recueillies ;
- rencontres avec des professionnels ;
- exploitation des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (recherche sur le web, visioconférence, ...).

La phase d'approfondissement correspond à des activités de production des élèves répartis en groupes restreints : fiche métier, cédérom de présentation, compte rendu de visite, reportage écrit ou audiovisuel, ...

La phase de restitution correspond à la présentation à tous les élèves des différentes productions. Elle permet la mise en commun des différentes expériences et découvertes en vue de formaliser les connaissances acquises dans le monde professionnel. Elle peut donner lieu à une publication informative à destination des autres élèves du collège (papier, numérique ou autres).

La fin de l'année scolaire pourra utilement être mise à profit pour mobiliser les élèves autour d'un projet :

- préparation et organisation d'une exposition sur les métiers ou d'un forum ;
- élaboration d'un support multimédia ;
- constitution d'une base de données sur les métiers ;
- réalisation d'une cartographie des milieux économiques.

1.b. Planification des activités

La progression annuelle ne se réduit pas à une simple juxtaposition de parcours. Elle doit permettre aux élèves :

- une approche graduée tout au long de l'année des compétences visées par l'option de découverte professionnelle ;
- la mise en relation des trois axes de l'option de découverte professionnelle (métiers – organisations – modalités de formation) en les sollicitant simultanément.

▲ **Écueil à éviter : L'utilisation du support informatique sur des plages horaires trop longues et de manière récurrente (par exemple, la recherche documentaire ou la rédaction de fiches sont des activités fort intéressantes mais qui, à haute dose, perdent tout intérêt pour les élèves).**

La planification des activités proposées aux élèves doit donc permettre une progression dans l'appropriation des compétences visées. S'il n'existe pas de modèle type permettant de garantir cette progressivité on peut néanmoins formuler quelques recommandations générales :

- On prévoira en tout début d'année avec les professeurs intervenants, un temps de présentation de l'option : finalités de l'option, objectifs pédagogiques, démarche, activités (recherches, enquêtes, rencontres avec des professionnels, visites d'information et séquences d'observation, production de documents sur divers médias...), modalités d'évaluation en relation avec les compétences visées.
- Afin d'identifier les éventuels projets émergents des élèves ainsi que leurs représentations initiales, les toutes premières séances pourront utilement être consacrées à un recensement des métiers suscitant l'intérêt et la curiosité des élèves et à un repérage des exemples locaux d'organisations (entreprises, services publics, associations...).
- La planification des activités est organisée en référence aux compétences visées par les trois axes de découverte professionnelle (A – Découverte des métiers, B – Découverte des organisations, C – Découverte des modalités de formation) et à leur complexité. Il n'existe pas de modèle type. En effet, plusieurs possibilités peuvent être envisagées en fonction des ressources de l'établissement et de son environnement. A titre d'exemple, la progressivité des apprentissages peut être assurée par une planification du type suivant :
 - en début d'année : A1, A2, B1
 - en cours d'année : A3, B2, B4
 - en fin d'année : A4, B3

▲ **Écueil à éviter : La dissociation entre découverte des métiers et découverte des organisations est à proscrire. En revanche on veillera à montrer les interrelations entre ces deux axes.**

- En revanche, l'axe C sera investi en continu au fur et à mesure des séances et en relation avec les métiers rencontrés.
- On portera une attention particulière à la constitution des groupes de travail en faisant varier tout au long de l'année leur composition et en modulant leur activité soit autour d'un parcours spécifique (exemple :

un métier) soit dans une logique de complémentarité (étude d'un champ professionnel).

Une évaluation terminale organisée en fin d'année scolaire et prenant la forme d'une soutenance exploitant les différents médias disponibles permettrait aux élèves :

- de valoriser les compétences acquises dans le cadre de l'option de découverte professionnelle mais également dans celui de la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication ;
- de rendre compte de leur cheminement personnel.

Il est souhaitable que cette progression annuelle soit établie lors des conseils d'enseignement de fin d'année ou des réunions de pré-rentree ; ceci afin :

- de prévoir des périodes de concertation pour l'équipe pédagogique au cours de la constitution des emplois du temps (sans oublier la participation du conseiller d'orientation psychologue),
- de planifier les visites en entreprise en fixant les dates et les modalités de transport,
- de prendre contact avec les partenaires extérieurs très tôt afin d'effectuer une première sortie (visite d'entreprise, musée, ...) en début d'année scolaire. L'approbation administrative peut alors être faite, lors du dernier conseil d'administration de l'année scolaire précédente.

En fonction du projet pédagogique le choix de la plage horaire est important. Il faut veiller à la disponibilité des interlocuteurs des ressources informatiques et du CDI.

 [Des exemples de mise en œuvre \(en ligne à partir de septembre 2006\)](#)

2. L'équipe pédagogique

L'enseignement doit être assuré par une équipe pluridisciplinaire de trois enseignants maximum. La participation du professeur documentaliste est déterminante. L'équipe sera renforcée par le conseiller d'orientation psychologue tant dans la phase de construction du projet que dans son accompagnement. L'intervention, même ponctuelle, d'un professeur de Lettres est à privilégier au regard des activités pédagogiques, centrées sur :

- la recherche d'information,
- l'expression écrite et orale,
- la sémiologie de l'image,
- l'argumentation...

▲ **Écueil à éviter : Le recours à des enseignants non volontaires.**

3. Répartition dans l'emploi du temps

Il paraît nécessaire que les enseignants soient libérés de tout autre enseignement pour la totalité de la plage horaire hebdomadaire de l'option, ce qui permet à chaque enseignant :

- d'assurer une séquence dans son intégralité ;
- de faire de la co-animation quand cela paraît nécessaire (lors des phases de restitution et de mise en commun par exemple) ;
- d'organiser et de participer aux sorties.

On veillera autant que possible à capitaliser un horaire disponible pour des activités particulières (visites, réunions, conférences). Il est indispensable de maintenir une plage horaire minimale de deux heures hebdomadaires consécutives.

On s'attachera à placer cette option en barrette avec les autres options.

- ▲ **Écueils à éviter : Proscrire trois fois une heure hebdomadaire, car il est difficile de mettre en place des visites sans modifier profondément les emplois du temps de la journée ; de plus, l'enchaînement devient problématique pour les enseignants de l'équipe, surtout si l'un des professeurs a cours avec une autre classe en même temps.**

■ Des exemples de mise en œuvre (en ligne à partir de septembre 2006)

4. Le partenariat avec les milieux professionnels et lieux de formation

Cette forme d'initiation aux réalités des métiers et des professions est nouvelle au collège. Le monde du travail s'invite à l'école, à l'école de tous et pas seulement à celle de ceux qui sont déjà engagés dans les voies technologique et professionnelle.

Les informations délivrées, les champs professionnels choisis, significatifs de l'évolution de l'économie, la palette de métiers, à tous les niveaux de qualification doivent être structurés et intégrés à la progression pédagogique si l'on entend construire un vrai savoir. Cette option ne résulte pas d'études juxtaposées ou d'investigation parcellaire.

Les interventions de ces partenaires doivent donc être coordonnées et répondre à des compétences fixées dans les textes officiels.

■ Des exemples de mise en œuvre (en ligne à partir de septembre 2006)

5. Quelles évaluations ?

5.a. Modalités

Ne s'agissant pas d'une discipline au sens où on l'entend habituellement, il convient donc, en préalable, de définir quels sont les gains, pour les élèves, de travailler à la découverte des métiers. Si on prend comme référence la définition des compétences telle qu'elle a été définie par le socle commun, une compétence combine un ensemble de connaissances, des capacités et des attitudes.

Une modification du rapport des élèves à l'évaluation s'impose pour donner à tous confiance, prise de conscience de leurs capacités et de leurs possibilités. On pratiquera une évaluation positive en termes de progression dans les compétences attendues, en déterminant à chaque étape, compétences attendues et compétences observées pour passer ainsi d'une évaluation globale à une évaluation analytique à même de repérer les acquis des élèves et de les valoriser.

On veillera à cet effet à :

- éviter les évaluations trop fréquentes interruptives et paralysantes,
- évaluer sans classer systématiquement les élèves mais par rapport à un ou plusieurs objectifs simples et clairs,
- entraîner les élèves à une autoévaluation de leurs performances à l'aide du portfolio par exemple,
- évaluer les effets directs sur la construction du projet de l'élève.

Il faudra distinguer clairement pour les élèves et leur famille ce qui relève :

- d'une évaluation ponctuelle formative pour l'élève : les progrès accomplis depuis la dernière évaluation,
- d'une évaluation des compétences maîtrisées,
- d'une évaluation sommative qui vise à situer l'élève par rapport aux objectifs définis dans la progression pédagogique.

L'équipe pluridisciplinaire aura aussi tout intérêt à évaluer :

- les effets indirects de la découverte professionnelle : quels effets sur les autres apprentissages, sur le rapport de l'élève aux savoirs « académiques » ;
- les effets de système : quelles modifications quant au fonctionnement de l'équipe pédagogique au sein de l'établissement ? Les conseils de classe s'en trouvent-ils modifiés, pourquoi ? Le travail en équipe s'en trouve-t-il facilité, comment ?

5.b. Mise en œuvre

Chaque séquence permet de ponctuer l'année scolaire de moments d'évaluation, permettant d'apprécier le degré d'acquisition par les élèves des compétences visées. Ces évaluations doivent être conçues comme des moments de bilan servant de point d'appui aux activités proposées par la suite et de repères pour analyser l'évolution des représentations.

Les productions des élèves constituent le principal support de l'évaluation. Les démarches entreprises et l'implication de l'élève dans l'élaboration d'une stratégie d'orientation doivent être prises en compte dans l'évaluation.

L'évaluation s'attache à prendre en compte plusieurs aspects de la formation :

- le degré d'acquisition des compétences visées ;
- la capacité à mobiliser simultanément au cours d'une même activité ou d'une même séquence les compétences acquises préalablement ;
- l'implication de l'élève et sa contribution aux activités conduites en groupes. Leur prise compte permet de réguler les apprentissages par un suivi individualisé. L'équipe pédagogique peut alors être conduite à rappeler les consignes, réguler les groupes de travail, faciliter les apprentissages en proposant des activités intermédiaires.

L'évaluation conduira donc l'équipe pédagogique à :

- analyser la mise en relation des résultats des productions des élèves avec les objectifs initiaux des séquences ;
- apprécier la qualité de la communication (écrite, orale, directe ou médiatisée) lors des restitutions des productions ;

- caractériser l'implication de l'élève et sa contribution aux activités en groupe ;
- prendre en compte le contenu et la tenue de la collection des travaux de l'élève (portfolio).

 Des exemples de mise en œuvre (en ligne à partir de septembre 2006)

B. La formation et l'animation des équipes pédagogiques

1. La constitution et la formation d'un groupe « ressource » académique de formateurs

On veillera dans chaque académie à la constitution d'un groupe ressource de formateurs chargé du suivi et de la formation des équipes pédagogiques des établissements ouvrant l'option facultative. Il s'agit en effet d'apporter une connaissance de l'entreprise et des compétences professionnelles du monde du travail pour les intégrer dans les séquences pédagogiques.

Plusieurs thèmes de travail avec des intervenants (universitaires, professionnels de l'éducation...) restent incontournables afin de développer une culture professionnelle autour de ce nouvel enseignement :

- L'analyse du travail : Comment apprend-on dans et par le travail et dans et par la formation ? Comment observer des savoirs constitués, maîtrisés, des savoirs professionnels ; comment analyser et décrire le travail pour élaborer des situations de formation ?
- Le travail interdisciplinaire à conduire autour de ce nouvel enseignement ; la démarche de mise en projet axée sur des contenus identifiés (compétences et connaissances associées).
- L'évaluation et l'utilisation du portfolio.

2. La formation des équipes impliquées

Cette formation, pour viser les objectifs de mise en réseau de collègues et de mutualisation d'informations et de compétences, s'inscrit dans la proximité géographique des établissements et du tissu économique. Elle privilégie de ce fait la formation en bassin. La constitution d'un réseau animé par les formateurs assure la dynamique nécessaire pour partager les ressources et fédérer les projets au plus près du terrain. Elle s'appuie sur une démarche visant à l'analyse de pratiques des stagiaires.

Un deuxième temps est consacré à la connaissance du monde de l'entreprise.

Un troisième temps est employé à développer les compétences des enseignants à conduire des activités sur projets.

 Des exemples de mise en œuvre (en ligne à partir de septembre 2006)

II. Les ressources et points d'appui

@ Sites Internet

ÉduSCOL

Documents officiels et séminaires d'avril 2005

http://eduscol.education.gouv.fr/D72/dp_accueil.htm

Bulletin Officiel

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0401438A.htm>

Circulaire de rentrée 2005 (BO n° 18 du 05-05-2005)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/default.htm>

Décret et circulaire relatifs aux modalités d'accueil en milieu professionnel des mineurs de moins de 16 ans (BO n° 34 du 18-09-2003)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0301448D.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0301440C.htm>

ONISEP

Dépliants et outils multimédias pour les élèves, à télécharger

<http://www.onisep.fr/>

CERPET

Centre d'Études et de Ressources pour les Professeurs de l'Enseignement Technique, piloté par les Inspections générales d'économie et gestion et de Sciences et techniques industrielles

<http://education.gouv.fr/cerpnet/>

ANPE

Fiches ROME (Registre Officiel des Métiers et Emplois) consultables dans toutes les ANPE

<http://rome.anpe.net/candidat/>

CIDJ

Des fiches regroupées par rubrique comprenant la définition, la description des tâches, les conditions de travail, les salaires ou les revenus, l'évolution professionnelle, les études et la formation

<http://www.metiers.info/>

Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET)

<http://relation-ecole-entreprises.scola.ac-paris.fr/>

Le dico des métiers

<http://education.france5.fr/dicodesmetiers/>

Des informations sur l'orientation professionnelle, les formations...

<http://www.lesmetiers.net/fiches-metiers/france5/>

L'Étudiant

Le guide des métiers - 600 métiers à la loupe - Les métiers par secteur - Les métiers de A à Z - Des témoignages de professionnels - Quelles études pour quels métiers

<http://www.leguidedesmetiers.letudiant.fr>

Branches professionnelles et organismes consulaires

(voir CERPET, page précédente, pour chambres de commerce, chambres des métiers)

► DVD – Cassettes vidéos

- SCÉRÉN – CNDP, Des hommes au travail, Analyse d'activités professionnelles
- Cassettes vidéo ONISEP, jeu sur les métiers, photo langages sur les métiers
- Cassettes série Galilée

■ Livres - Revues

Le dico des métiers, 500 idées pour votre avenir, ONISEP

Revue l'Éducation Technologie du CRDP de l'académie de Versailles :

- N°5 – La place des activités d'écriture dans la construction de savoirs sur le monde du travail – J. Rahami
- N°9 – Parler du travail au collège – Catherine Remermier
- N°17 – Métier, emploi, profession, travail – Régis Ouvrier-Bonnaz
- N°19 – Connaissances des métiers en technologie – Régis Ouvrier-Bonnaz, Alain Crindal
- N°27 – Technologie et milieux du travail
- N°30 – Nouveaux dispositifs au collège